

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Edition 2017



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Meuse

■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Public visé

Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise artisanale.

Objectifs du stage

Le stage de préparation à l'installation a pour objectif de favoriser la pérennité des entreprises en accompagnant les créateurs / repreneurs afin de :

- Sensibiliser le candidat à la création / reprise d'entreprise et à ses enjeux
- Apporter au candidat toutes les informations nécessaires au démarrage de son activité
- Appréhender de façon concrète les missions et responsabilités du dirigeant d'entreprise artisanale.

Réglementation du Stage

La loi n°82-1091 du 23 décembre 1982 rend obligatoire le suivi d'un Stage de Préparation à l'Installation pour le chef d'entreprise, préalablement à son immatriculation au Répertoire des Métiers.

La loi n°2014-626 du 18 juin 2014 supprime la dispense du Stage Préalable à l'Installation pour les micro-entrepreneurs exerçant leur activité à titre principal ou complémentaire.

Le stage de préparation à l'installation est inscrit à l'inventaire de la CNCP sous le numéro 22 et sous le code CPF (Compte Personnel de Formation) 146840 pour tous publics (salariés et demandeurs d'emploi).

Dispense du Stage

Le stage de préparation à l'installation est obligatoire pour les futurs artisans. Toutefois, des dispenses sont accordées, notamment si vous possédez certains diplômes comportant un enseignement en gestion d'entreprise et en économie, si vous avez exercé pendant au moins 3 ans une activité professionnelle (commerçant, cadre salarié), si vous avez déjà été immatriculé au répertoire des métiers ou mentionné en tant que conjoint collaborateur.

Dans tous les cas, la demande de dispense doit être adressée au Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Organisation du Stage

Le Stage de Préparation à l'Installation est proposé chaque mois dans nos locaux, en alternance entre notre siège situé Route du Pont de Dammarie – Bâtiment les Roises (3^{ème} étage) à Savonnières devant Bar et notre antenne située 23 rue de la Belle Vierge, à VERDUN.



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Horaires et Durée du Stage

Le stage se déroule en présentiel sur quatre jours consécutifs pour une durée totale de 30 heures.

Les horaires sont de 08h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

Contenu du Stage

La formation est assurée par les conseillers de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse. Certaines thématiques sont abordées par des intervenants extérieurs : assurances, banques et protection sociale.

Programme détaillé en page 5 et 6

Tarifs

Le coût de la formation est de **193.50 euros** correspondant aux frais pédagogiques plus 61.50 euros pour les frais de dossier.

Des prises en charge sont possibles, **au cas par cas**, selon votre statut actuel (salarié, demandeur d'emploi), notamment via le compte personnel de formation CPF, renseignez-vous lors de votre inscription.

Inscription au Stage

Inscription est validée à réception du bulletin d'inscription complété et accompagné du règlement ou de l'accord de prise en charge.

(Chèque libellé à **l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse**).

Convocation

Le courrier de convocation, précisant les dates, le lieu et les horaires, vous parviendra à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription la semaine précédant le stage.

Remise de l'attestation de fin de formation

Le stage se clôture « par un entretien individuel permettant de présenter au futur chef d'entreprise, compte tenu de son projet d'installation, les possibilités complémentaires d'information, de formation et de conseils dont il peut disposer » (décret n°83-517 du 24 juin 1983 fixant les conditions d'application de la loi 82-1091 du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans).

L'attestation de suivi de stage sera remise à chaque participant à l'issue de cet entretien.

Remboursement des frais du stage

L'art. 12 de la loi n°2008-776 du 04 août 2008 prévoit que les frais de stage de préparation à l'installation seront désormais financés en partie par la taxe additionnelle aux frais de Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

Cette prise en charge pourra être accordée en fonction des fonds disponibles et selon les modalités suivantes :

- Le stage ne devra pas être pris en charge par les fonds de formation des salariés et demandeurs d'emploi,
- Elle ne sera effective qu'une fois l'immatriculation de l'artisan au Répertoire des Métiers **en région Grand Est**, et sous réserve que celle-ci intervienne **dans un délai de six mois**.

Recommandations

Nous vous invitons à participer à la **journée de formation gratuite** et complémentaire au stage de préparation à l'installation intitulée « **Maîtriser vos coûts de revient pour une meilleure rentabilité** » proposée le lendemain de la fin de chaque session pour une durée de 7 heures.

L'objectif de cette formation est de vous aider à fixer vos tarifs en prenant en compte votre coût de revient.

Réunions d'information collective

Nous vous conseillons de venir assister à une réunion d'informations collectives qui vous présentera les différentes étapes du parcours de la création / reprise d'entreprise.

SAVONNIERES DEVANT BAR (de 9h à 12h)	VERDUN (de 9h à 12h)	COMMERCY *
20/01	24/02	01/03 à 14h00
24/03	21/04	25/04 à 9h30
19/05	23/06	20/06 à 9h30
28/07	25/08	
22/09	22/09	
24/11	27/10	
-	15/12	

(*) Réunion qui se déroule dans les locaux du Pôle emploi situés 54 bis avenue Stanislas à Commercy.

Contacts

Laurence THIMOY au 03 29 79 76 65 ou l.thimouy@cma-meuse.fr

Cristina VANDERBEKEN au 03 29 79 76 62 ou c.vanderbeken@cma-meuse.fr



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

PROGRAMME DETAILLE

	Unités de formation	Thématiques	Horaires
1^{er} jour	Accueil des stagiaires		8h15-8h45
	De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale	Présentation de la CMA La qualité d'artisan Présentation de l'environnement de l'entreprise artisanale	8h45-11h00
	Culture entrepreneuriale de l'artisan	Introduction au métier de chef d'entreprise Les différentes facettes du métier de chef d'entreprise	
	Les assurances	Les risques potentiels à couvrir Présentation des assurances obligatoires La responsabilité civile personnelle et l'assurance multirisque La protection du chef d'entreprise et de son activité, la complémentaire	11h00-12h00
	Plan de financement au démarrage	Détermination des besoins et ressources Calcul du besoin en fond de roulement de démarrage	13h30-16h10
	Compte de résultat prévisionnel	Présentation générale et approche globale Comprendre la structure d'un compte de résultat	
	Les banques	Rôle et mission du banquier La gestion au quotidien des comptes bancaires Les attentes et apports du banquier	16h20-17h15
2^{ème} jour	Les formalités d'immatriculation	Les numéros SIREN, SIRET, APE,... Le centre de formalités des entreprises, le RM Les démarches à accomplir	8h15-9h10
	Etude de marché et positionnement	Tendances générales du marché Etude de marché local Positionnement	9h15-16h00
	Stratégie et actions commerciales	Argumentaire commercial Outils de communication Actions commerciales Posture commerciale Règlementation commerciale	
	Sensibilisation au numérique	Présentation des outils connectés	16h10-17h15
3^{ème} jour	Les assurances spécifiques au bâtiment	Présentation des assurances obligatoires au secteur du bâtiment	8h15-8h45
	Vocabulaire juridique	Critères de choix de la forme juridique Présentation des formes existantes	8h45-9h30
	La protection sociale	Le système de protection sociale Les différents régimes Connaître les prestations sociales	9h40-11h 11h-12h
	Estimation du chiffre d'affaires et le seuil de rentabilité	Les différents modes de calcul	13h30 – 17h15
	Budget de trésorerie	Structuration et établissement du budget de trésorerie	
	Coût de revient	Présentation et mode de calcul	



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

La 4^{ème} journée se déroule en demi-groupe selon le régime fiscal choisit par le stagiaire :

- Groupe A : Gérer son entreprise artisanale en microentreprise
- Groupe B : Lancer son entreprise artisanale

	Unités de formation	Thématiques	Horaires
4^{ème} jour	La mutuelle complémentaire		8h15-9h00
Groupe A	La microentreprise artisanale et son chef d'entreprise	Focus sur l'entreprise individuelle Rôle et responsabilité du chef d'entreprise	9h00- 17h00
	Le régime fiscal de la microentreprise artisanale	Présentation du régime fiscal	
	Le régime social de la microentreprise artisanale	Présentation du régime social Les cotisations sociales	
	La gestion d'une microentreprise artisanale	Organisation administrative et comptable Mentions obligatoires Les outils de gestion et de suivi	
	La formation du chef d'entreprise	Dispositifs, financeurs, droits et enjeux	
	Les perspectives de développement de l'activité et les limites du régime	Intérêt du régime et ses limites fiscales, sociales et commerciales La sortie du régime et les possibilités d'évolution	
Groupe B	Les ressources humaines	Le recrutement et l'embauche L'apprentissage Sensibilisation au management La formation du chef d'entreprise et des salariés	9h00-10h00
	Les formes juridiques de l'entreprise artisanale	Les critères de choix Les différentes formes juridiques L'entreprise individuelle au réel Les formes sociétaires	10h00-17h00
	Le régime fiscal de l'entreprise artisanale au réel	Chiffre d'affaires TVA, impôts et taxes	
	Le régime social de l'entreprise artisanale au réel	Statuts Travailleurs non salariés (TNS) et travailleurs salarié (TS) Les cotisations sociales	
	La gestion de l'entreprise artisanale	Organisation administrative et comptable Les obligations comptables Les outils de gestion et de suivi	
GROUPE A ET B	Evaluation de SPI Remise de support pédagogique		17h00-17h15



■ STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

CALENDRIER - 2017

MOIS	DATES	LIEU
Janvier	Lundi 09 au jeudi 12	VERDUN
Février	Lundi 06 au jeudi 09	SAVONNIERES DEVANT BAR
Mars	Lundi 06 au jeudi 09	VERDUN
Avril	Lundi 03 au jeudi 06	SAVONNIERES DEVANT BAR
Mai	Mardi 02 au vendredi 05	VERDUN
Juin	Mardi 06 au vendredi 09	SAVONNIERES DEVANT BAR
Juillet	Lundi 03 au jeudi 06	VERDUN
Août	Lundi 31 juillet au jeudi 03 août	SAVONNIERES DEVANT BAR
Septembre	Lundi 11 au jeudi 14	VERDUN
Octobre	Lundi 02 au jeudi 05	SAVONNIERES DEVANT BAR
Novembre	Lundi 06 au jeudi 09	VERDUN
Décembre	Lundi 04 au jeudi 07	SAVONNIERES DEVANT BAR



